

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — — matin, Express-Poste.
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — matin, Omnibus.
6 — 43 — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Paris, 21 avril 1859.

Sur la foi d'une dépêche reçue hier à Paris, nous avons annoncé que l'Autriche avait adhéré à la proposition d'admettre le Piémont au congrès de Paris. Nous devons dire aujourd'hui que nous n'avons pas reçu la confirmation de cette nouvelle.

Le *Moniteur* publie ce matin la note suivante :

« Le gouvernement de Sa Majesté Britannique a fait aux quatre puissances les propositions suivantes :

« 1° Qu'on effectuerait au préalable un désarmement général et simultané ;

« 2° Que ce désarmement serait réglé par une commission militaire ou civile indépendante du congrès. Cette commission serait composée de six commissaires, un pour chacune des cinq puissances, et le sixième pour la Sardaigne ;

« 3° Qu'aussitôt que cette commission serait réunie et qu'elle aurait commencé sa tâche, le congrès se réunirait à son tour et procéderait à la discussion des questions politiques ;

« 4° Que les représentants des Etats italiens seraient invités par le congrès, aussitôt sa réunion, à siéger avec les représentants des cinq grandes puissances, absolument de la même manière qu'au congrès de Laybach, en 1821. »

« La France, la Russie et la Prusse ont adhéré aux propositions du gouvernement de Sa Majesté Britannique. »

Nous devons ajouter avec regret que des bruits d'une nature alarmante se sont répandus aujourd'hui à Paris et ont exercé une fâcheuse influence sur le cours des fonds publics. Nous n'avons reçu aucune communication quelconque qui nous permette d'ajouter foi à ces rumeurs, probablement motivées par quelques mouvements de troupes qui s'expliquent d'eux mêmes tant que l'Autriche n'a pas dit son dernier mot. Nous ferons même remarquer que le cours des métalliques de Vienne d'aujourd'hui,

arrivé à Paris dans la journée, constate une hausse de 2 francs; ils étaient hier à 69, ils sont aujourd'hui à 71.

Quant aux bruits répandus d'un commencement d'hostilités entre l'Autriche et le Piémont, voici peut-être quelle en est l'origine : il paraît qu'une dépêche privée reçue aujourd'hui à Paris contient un extrait du *Morning-Post*, dans lequel il serait dit que « les hostilités doivent déjà avoir éclaté » entre l'Autriche et le Piémont : l'Autriche persistant toujours à refuser l'entrée du Piémont dans le congrès et voulant opérer le désarmement immédiat par la force. On a parlé à ce sujet d'une intimation faite par le général Giulay au gouvernement piémontais d'avoir à désarmer dans le délai de trois jours. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'in vraisemblance de ces allégations, invraisemblance qui touche à l'impossibilité.

Le consentement de la Sardaigne à un désarmement général simultané n'est pas mis en doute par les journaux anglais; nous lisons dans le *Morning-Herald* du 20 avril :

« *L'Evening-Herald* a donné hier, dans son édition du soir, la nouvelle accueillie avec bonheur qu'un obstacle de plus au maintien de la paix venait d'être écarté, et que la question italienne, selon toute probabilité, sera résolue par voie de négociation. La Sardaigne s'est enfin décidée à donner son consentement au désarmement général et simultané comme préliminaire du congrès. Les espérances de paix renaissent de toutes parts, et l'on reconnaît généralement que la confiance mise dans la sagacité et la fermeté des conseillers actuels de Sa Majesté se trouve pleinement justifiée. »

D'un autre côté, la *Gazette allemande* de Saint-Petersbourg s'exprime ainsi dans un article de fonds sur la question italienne :

« Le cri de guerre qu'ont fait entendre quelques Etats allemands, comme si la France menaçait l'Allemagne, ne saurait être justifié par aucuns motifs fondés. Autant il est manifeste que la France

n'attaquerait l'Allemagne que dans le cas où la politique de certains Etats germaniques lui en ferait une nécessité, autant ces manifestations belliqueuses sont éloignées de donner à la politique nationale allemande une base rationnelle. »

La mission de l'archiduc Albert à Berlin, est l'objet des versions les plus contradictoires dans les feuilles allemandes; la *Gazette universelle* dément implicitement tous ces bruits, en s'appuyant sur le silence le plus absolu, gardé à ce sujet par le monde officiel. Elle ajoute qu'il est complètement faux que l'archiduc ait proposé au gouvernement prussien des plans de campagne.

Suivant ce journal, l'archiduc ne serait venu à Berlin que pour s'entendre avec le cabinet prussien sur les mesures à prendre pour garantir l'intégrité des puissances allemandes, dans le cas où la question italienne prendrait des proportions capables de menacer les intérêts généraux de la confédération germanique.

On est toujours sans nouvelles récentes concernant l'état de S. M. le roi de Naples; des correspondances confirment les détails donnés par les dernières dépêches, relativement à la position désespérée de Ferdinand II, qui avait reçu les sacrements le 12 avril, avait béni sa famille et fait ses adieux à tous ceux qui l'entouraient, mais les renseignements ne vont pas plus loin que le 17 avril, époque à laquelle le roi vivait encore.

Les dernières nouvelles de Bombay sont insignifiantes sous le rapport militaire, mais deux décrets du gouverneur général ont produit une véritable panique dans le haut commerce. Les droits de douane à l'importation ont été augmentés dans une proportion considérable pour toute l'Inde, et par un second décret le trésor a été autorisé à émettre des bons pour un nouvel emprunt de cinquante millions de roupies.

Ces deux mesures sont qualifiées d'acte inique et sans précédent par les chambres de commerce qui

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Troisième Partie.

(Suite.)

Au moment où il parlait ainsi, le vicomte aperçut Emma qui arrivait d'un pas lent.

Il se leva, fit un salut empressé et respectueux, puis gagna en toute hâte l'extrémité du jardin, d'où il sortit par une petite porte, dont il avait toujours la clef sur lui.

M^{le} de Neuville resta immobile à le considérer et le suivre du regard dans sa fuite; elle s'avança ensuite vers son amie, l'embrassa en silence et regagna la maison en tenant Louise par la main.

Lorsqu'elles furent dans le salon, modeste pièce décorée de quelques gravures anciennes, Emma dit, du ton le plus affectueux.

— Décidément, ton frère nous fuit tous.

Louise mit la plus grande chaleur à justifier son frère.

— Non, ma bonne Emma, il ne te fuit pas, plus que Juliette ni le marquis. Ce qu'il fuit, c'est lui-même. Il a

été si rudement frappé, qu'il n'a pu se remettre encore de ce coup cruel. Il en a conservé une mélancolie sauvage : l'idée seule d'avoir à soutenir une conversation lui répugne. C'est à tel point, que souvent nous sommes nous deux ensemble durant des heures entières sans échanger une parole. Je respecte son silence, et il sait qu'il peut compter sur ma discrétion.

— Dis mieux, Louise : sur ton dévouement.

— Ne donne pas un si beau nom à ce qui est si naturel. Pour qui vivrais-je, si ce n'était pour ce frère chéri? Je ne crois pas qu'il existe un homme aussi parfait qu'Alexis. Ne penses-tu pas comme moi.

— Je le pense comme toi, à moins que ce ne soit...

M^{le} de Neuville s'arrêta, les joues colorées.

— Que ce ne soit... qui donc ?

— M. Bénédicte Arnaud.

— Tu as raison. Mon frère dit de lui tout le bien possible.

— Ton frère n'exagère rien.

— Mais ne verrons-nous plus cet artiste... ?

— Oh! c'est fini. Depuis le jour où il a quitté Paris, à la suite de sa malheureuse affaire avec M. Gournet.

— Ce méchant homme !

— Oui. Depuis ce jour on n'a pas eu de ses nouvelles; et d'ailleurs, mon beau-frère n'eût sans doute pas voulu en avoir. Ou bien il ne prononce pas le nom de M. Bénédicte; ou, si cela lui arrive devant nous, c'est d'une voix sombre et en regardant ma sœur d'une manière étrange. Ce même jour dont je te parlais, il est resté

enfermé une heure avec Juliette. J'étais dans la pièce voisine, effrayée, j'ignore pourquoi. De temps en temps j'entendais le marquis élever le ton, frapper du pied... A la suite de cet entretien, Juliette a eu la fièvre et a ressenti de fortes douleurs de poitrine. Tu sais combien sa santé est délicate.

— C'est précisément pour cela que je déplore ce genre de vie. Toujours des fêtes! jamais de repos!

— Je lui en ai souvent fait l'observation.

— Et que répond-elle à cela ?

— Elle répond qu'elle ne veut pas penser.

— C'est singulier!... dit Louise.

— Oh! je la comprends bien, reprit tristement Emma.

Si l'on pouvait ne pas penser, ne pas se souvenir, ce serait quelquefois un soulagement.

— Vas-tu faire comme ta sœur ?

— Moi? Louise! Non, non, son exemple m'effraie trop pour que je l'imite. Sa vie agitée m'a donné le goût de la vie paisible. Depuis que nous sommes à Aix, Juliette a redoublé d'activité pour s'amuser.

— Mais le marquis?...

— Il est retombé dans son indifférence à l'égard de Juliette, et même il y a un degré de plus. En ma présence il lui adresse parfois la parole, mais sur des sujets sans importance. Il affecte de lui laisser une liberté complète, et d'en garder tout autant pour lui. Jamais il ne sort avec elle, ou bien il ne l'accompagne que si la bien-séance l'exige absolument. Pas la moindre observation sur ce qu'elle fait, pas une question sur les endroits

ont en vain adressé requêtes sur requêtes à lord Candling. — CHARLES BOUSQUET. (Le Pays.)

FAITS DIVERS.

Un accident semblable à celui signalé il y a quelque temps sur le chemin de fer du Nord est arrivé la semaine dernière sur le rail-way de Liverpool. Le feu s'est déclaré dans un wagon de voyageurs et les plus grands malheurs étaient à redouter, si les cris des personnes en danger et la lueur de l'incendie n'eussent prévenu le conducteur du train.

Le convoi ayant été arrêté, on isola des autres voitures le wagon enflammé et on fut assez heureux pour en retirer les voyageurs sains et saufs. Ces deux incendies, manifestés à quelques jours de distance, démontrent une fois de plus combien il serait utile d'établir, par un système quelconque, une prompte communication entre les voyageurs et le chef de train. Les mécaniciens eux-mêmes ne devraient-ils pas, en cas de peril, pouvoir être avertis directement par un signal d'alarme mis à portée des personnes renfermées dans les wagons ?

— Dans la journée de dimanche dernier, la digue du canal latéral à la Garonne s'est rompue, près de Grisulles, sur une longueur de 40 mètres, et l'eau a envahi la plaine jusqu'à la route de Bordeaux, de Besens à Monbéqui. Dans quelques parties basses, l'eau montait à la hauteur de 4 mètres. Au village de Monbéqui, plusieurs enclos ont été envahis, et deux maisons se sont écroulées.

— Toutes les lettres qui nous parviennent des divers points du vignoble orléanais, dit le *Journal du Loiret*, contiennent malheureusement les plus tristes nouvelles.

La gelée de la nuit de lundi à mardi a fait dans les vignes un ravage dont on ne peut encore apprécier la portée sur tous les points, mais il est certain que les effets en sont désastreux.

Les vignes, dans le Gâtinais, ont été cruellement atteintes; nous écrit notre correspondant.

Dans la commune de Chaingy, la gelée du 17 du courant a, dit-on, emporté toute espérance de récolte.

A Saint-Ay, le désastre est complet. Il est constant que la perte sera immense pour tous les vigneron dans cette commune.

Enfin on nous écrit de Beaugency :

La matinée du 18 avril a été fatale à nos vignobles, déjà attaqués en partie dans la nuit du 16 au 17 avril. Les vignes n'ont pu résister à la forte gelée qui s'est manifestée le lendemain. Tout espoir de récolte est à peu près perdu pour cette année, car on ne peut compter que sur le produit des arrière-bourgeois, dont le produit est généralement insignifiant.

Les noyers, certains arbres fruitiers, les jeunes taillis de chêne, ont également éprouvé l'action de la gelée. Les noyers surtout, au lieu de la végétation luxuriante qu'ils promettaient il y a huit jours, ne présentent plus que des rameaux noircis, comme si le feu y avait passé.

CHRONIQUE LOCALE.

Jeudi au soir, je me rendais par la route de Doué à Saumur, et je me trouvais, vers neuf heures, vis-à-vis le Petit-Cabaret; je considérais le ciel, qui était nuageux à l'horizon et clair dans les régions supérieures, lorsque j'aperçus, vers le nord, une lueur rougeâtre au-dessus des nuages. Cette lueur, comparable à celle produite par un vaste incendie, prit de l'intensité et, au bout de cinq minutes, elle était assez brillante et composée de rayons rouges mêlés de quelques rayons blancs : elle avait une

étendue d'environ vingt degrés en largeur et huit à dix en hauteur. Les franges du rideau nuageux qui cachait la partie inférieure du météore, permettaient de voir que cette lumière se trouvait bien au-delà des nuages.

Peu à peu son intensité diminua et, au bout d'une demi-heure, tout avait disparu.

Ce phénomène, que l'on appelle *aurore boréale*, s'observe assez fréquemment dans les régions du Nord et paraît être dû à l'électricité.

Saumur, le 22 avril 1859.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* : L'Autriche n'a pas adhéré à la proposition faite par l'Angleterre et acceptée par la France, la Russie et la Prusse.

En outre, il paraît que le cabinet de Vienne, a résolu d'adresser une communication directe au cabinet de Turin, pour obtenir le désarmement de la Sardaigne.

En présence de ces faits, l'Empereur a ordonné la concentration de plusieurs divisions sur les frontières du Piémont.

Aucun engagement n'a eu lieu, assure-t-on, sur les bords du Tessin, entre l'armée autrichienne et l'armée piémontaise. Tout engagement de cette nature étant impossible, parce que le gouvernement de Turin s'est fait un devoir de tenir ses troupes à dix lieues en deçà de sa frontière.

On assure que M. le maréchal Randon serait nommé major-général du corps d'armée formé par les divisions dont le *Moniteur* annonce aujourd'hui la concentration sur les frontières du Piémont.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers part pour l'armée des Alpes.

Le maréchal Canrobert est arrivé hier de Nancy à Paris.

Le bruit court que les Autrichiens seraient entrés dans les duchés de Toscane, de Parme et de Modène.

On écrit, en effet, de Ferrare que les Autrichiens qui, par suite des conventions, tiennent garnison dans la forteresse de Ferrare, ont envahi la ville, qu'ils occupent militairement. Le cardinal-légat aurait abandonné Ferrare et se serait retiré à Bologne, après avoir protesté énergiquement contre cette occupation. — Havas.

Vienne, 22 avril. — La déclaration suivante est envoyée de Vienne comme officielle :

« Le Piémont qui, depuis nombre d'années, met en danger les droits de l'Autriche en Italie, a été sommé par l'Autriche d'avoir à désarmer. »

A côté de cette sommation spéciale, adressée au Piémont, l'Autriche maintient sa proposition de désarmement général, à laquelle elle n'a pu surborderonner la sommation qu'elle vient d'adresser au Piémont.

Marseille, 24 avril. — D'après les nouvelles de Naples, en date du 19, la poitrine du roi s'était

dégagée à la suite du rétablissement de la supuration. Mais la fièvre qui mine le roi depuis trois mois n'a pas cessé et elle achève d'épuiser les forces de Sa Majesté.

La Sicile se trouvait menacée de disette. Des manifestations guerrières ont eu lieu à Livourne.

La population de la Toscane accompagne une foule de volontaires à Florence.

Un officier a été arrêté pour avoir participé à ces manifestations; d'autres officiers se sont prononcés pour lui.

Il circule dans la Romagne une adresse, dans laquelle on invoque contre l'Autriche la protection du congrès.

L'université de Bologne a été fermée. — Havas.

L'illustration offre à tous ses abonnés un exemplaire, colorié à teintes pleines, d'un tirage à part, de la grande carte d'Italie, faisant partie de l'atlas de géographie universelle, publié par la librairie de l'illustration.

Cette carte à l'échelle de 1/1,852,000, comprend la Sicile, les Etats romains, les duchés de Toscane, de Modène et de Parme; les Etats sardes, le royaume Lombard-Vénitien et le sud de l'Autriche.

Franco pour les abonnés prenant au bureau; 40 c. par la poste pour la France; 1 fr. par la poste pour l'étranger. (211)

CAHIERS D'UNE ÉLÈVE DE SAINT-DENIS

COURS D'ÉTUDES COMPLET ET GRADUÉ

Par deux anciennes élèves de la maison de la Légion d'Honneur, et M. Louis BAUDE, ancien professeur au collège Stanislas (1).

Ces cahiers comprennent six années d'études. Il y a deux volumes par année, deux cahiers préliminaires et un cahier complémentaire, en tout quinze volumes. Une jeune fille est prise à l'enfance, lorsqu'elle ne sait point encore les lettres de l'alphabet et qu'il faut les lui apprendre, jusqu'à l'époque où elle doit quitter l'étude, telle qu'on la donne dans les maisons d'éducation, pour commencer d'autres travaux non moins importants, ceux qu'une femme chrétienne ne cesse d'accomplir pendant sa vie, dans quelque rang de la société qu'elle se trouve. Nous ne croyons pas qu'il existe dans la librairie un cours plus complet, mieux ordonné, plus attrayant que le cours d'études dont nous allons entretenir nos lecteurs. Que de fois n'avons-nous pas entendu des mères de famille se plaindre, se désoler, de n'avoir aucun guide pour l'éducation de leurs filles, de manquer d'une direction sage, prudente, qui ne laisse rien au hasard, qui ne fasse étudier ce qu'il faut retenir; de n'avoir pas un cours d'études dont chaque leçon serve de base à la leçon qui suit, et qui comprenne tout ce qu'une femme jouissant des dons de la fortune doit savoir. Ces vœux sont exaucés, ces désirs légitimes sont satisfaits. Les Cahiers d'une élève de Saint-Denis semblent cette lacune et répondent à un besoin universellement reconnu.

(1) A Paris, chez Paulin et Le Chevalier, éditeurs, rue Richelieu, 60.

d'où elle revient, sur les gens qu'elle a vus. Il ne raconte rien non plus de ce qui peut lui arriver. Ce sont plutôt deux associés que deux époux.

— Et la marquise s'accommode de ce régime ?

— Elle a repris toute sa vivacité. Elle est entièrement au plaisir. A propos, j'allais oublier... Elle m'a donné rendez-vous au concert qui aura lieu à une heure au Casino; il y a plus : elle compte que tu viendras avec moi.

— Oh ! c'est impossible...

— Tu m'exposerais donc à entrer seule ? car Juliette n'a pas voulu attendre mon retour. Elle avait hâte de sortir.

— Si c'est pour t'obliger, j'y consens. Bien que mon frère me presse souvent de prendre quelques distractions auprès de toi, cela m'est pénible, quand je songe qu'il n'en accepte pas pour lui-même.

— Il t'excusera en apprenant que c'est moi qui t'ai enlevée. Allons, partons vite, ma bonne Louise.

— Tu me permettrais de garder cette toilette modeste ?

— C'est une belle parure, va !

Louise mit une capote blanche, des gants, couvrit ses épaules d'un mantelet de soie noire, et appelant la servante :

— Mariotte, si, en mon absence, M. d'Orban revient, vous lui direz que j'ai accompagné M^{lle} de Neuville au concert.

— Oui, Mam'zelle, je lui dirai ça.

— Je te suis, dit Louise à Emma, mais ce n'est pas sans me faire des reproches.

— J'espère bien que tu n'en auras jamais de plus grands à te faire.

II. — L'IDIOT.

La salle de concert du Casino était décorée avec le luxe particulier à une fête de jour. On avait suspendu, d'une arcade à l'autre, des guirlandes de fleurs naturelles qui répandaient dans l'air une senteur exquise. En outre, sur l'estrade, des jardinières disposées avec goût étaient placées au pied de statues allégoriques représentant des nymphes et des muses. Un magnifique piano d'Erard était destiné aux virtuoses qui devaient en tirer de puissants accords. En outre, un violoncelle était posé de côté sur une table. Au-dessous de l'estrade s'arrondissait l'orchestre, composé, moitié d'artistes, moitié d'amateurs habiles.

Selon l'usage, le concert, annoncé pour une heure, n'était pas commencé à deux. D'ailleurs, le beau monde est toujours en retard. Pour ne pas attendre, — ce qui serait déplorable, — il vaut mieux être attendu.

Peu à peu, cependant, la salle se trouva remplie; et quand elle fut remplie, elle fut comble : ce qui s'explique aisément, puisqu'on avait à entendre Prudent et Batta. En femme prévoyante et qui tenait à se mettre en évidence, la marquise de Montglars était arrivée de bonne heure, avec un cortège d'empresés, au nombre desquels il faut ranger Albéric de Tirpenne, le chevalier d'Escarrioux, Ernest de Foncheville, sans compter deux

autres attentifs qu'elle avait recrutés à Aix, le comte italien Edoardo des Lugardi et le gros général d'Arbrissac, qui avait toujours l'air de passer une revue. Grâce à cette phalange dont elle était entourée, Juliette avait pu réserver deux places pour Louise et Emma.

Juliette était en costume de ville. Rien de plus frais que sa toilette d'été, combinaison exquise d'élégance et de simplicité. Sauf sa pâleur habituelle et un peu d'amaigrissement, la marquise était plus belle que jamais. Chacun de ses regards lançait un éclair, chacune de ses paroles un trait. Quand elle se taisait, un sourire bienveillant habitait un coin de ses lèvres fines. Dans le moindre de ses mouvements, dans son attitude vive et posée à la fois, dans tout son être enfin, il y avait une séduction qui attirait forcément, en même temps qu'une dignité qui commandait le respect. Ceux qui l'entouraient semblaient fiers d'être admis à composer son cortège; elle leur distribuait les mots comme autant de récompenses, dans une équitable proportion. Aussi chacun d'eux, en la voyant toute à tous, s'efforçait-il d'arriver à la parade de l'esprit et de la gaité.

Albéric de Tirpenne semait les anecdotes avec laplomb d'un Tallemant des Réaux.

Ernest de Foncheville, quoique déchu des grandeurs, avait conservé son ancienne importance et jetait du haut de sa cravate des maximes graves.

Le chevalier d'Escarrioux continuait le badinage qu'il avait commencé à Versailles, au siècle passé.

Le comte des Lugardi baragouinait le français et ré-

Ah ! c'est que rien de plus grave, de plus important, qu'une instruction sérieuse pour une femme, et rien de moins fréquent. La mère le sent pour sa fille; le père, qui sait par expérience combien la culture de l'esprit sert l'éducation morale, la confirme et la consolide lorsque cette culture est nourrie à l'aide des meilleurs principes, est souvent dans une anxiété extrême, en songeant à la difficulté d'obtenir pour sa fille une instruction qui réponde à ses desseins. Il y a là une grande tâche que plusieurs, malgré eux, laissent trop incomplète; mais les *Cahiers d'une élève de Saint-Denis*, que nous signalons, seront, pour les mères de famille qui font élever leurs filles dans leur propre maison, et pour les maîtresses de pension, d'un grand secours et le guide le plus précieux. Ne suivit-on pas exactement les prescriptions qu'on y trouve, on en tirerait néanmoins les plus utiles leçons. Comme l'avenir d'une jeune fille dépend de son éducation et de l'instruction qu'elle reçoit, toute lumière nouvelle qui arrive doit être acceptée avec reconnaissance. Nous croyons, sur ce point, que les *Cahiers d'une élève de Saint-Denis* doivent être considérés comme apportant dans la grave question de l'éducation des filles les meilleurs conseils et les enseignements pratiques les plus dignes d'être suivis.

Les deux premiers cahiers comprennent tout ce qui est nécessaire pour apprendre à lire, et les connaissances élémentaires qu'il faut donner aux enfants avant de les appliquer à des études sérieuses. Cet enseignement est entremêlé de choses curieuses et illustré de gravures fort bien faites, pour aider dans ses progrès la jeune intelligence que l'on cultive. L'enfant s'instruit et s'amuse, c'est le plus utile moyen pour qu'il prenne goût à l'étude et pour graver dans sa mémoire ce que la mémoire doit retenir. Nous avons fort goûté un dictionnaire étymologique qui se trouve déjà à la fin de ces deux cahiers. Il y a l'explication des mots dont l'enfant se sert, et cette connaissance, ignorée souvent des élèves les plus avancés, nous semble de nature à mieux frapper l'enfant, tout en lui découvrant le vrai sens des choses et des expressions nouvelles qu'il apprend. Ce dictionnaire est continué à chaque cahier, à mesure que des mots nouveaux sont employés par l'élève. Les étymologies sont même répétées dans divers cahiers, lorsque les mots se présentent de nouveau, pour que l'enfant, en les répétant, finisse par les retenir.

Dès que la jeune fille a l'âge de raison, dès qu'on peut espérer qu'une étude sérieuse ne sera pas contraire à sa santé, il faut commencer d'une manière définitive le cours d'instruction. Ce cours, dans l'ouvrage dont nous parlons, est divisé en six années, nous l'avons déjà dit. Il y a deux volumes par année. Tout y est traité par gradation, selon le développement de la jeune fille : grammaire, histoire, géographie, cosmographie, arithmétique, littérature, philosophie, arts, religion, tout s'y trouve. La nourriture intellectuelle est distribuée avec ménagement, prudente discrétion, grand esprit de suite, pour s'accommoder à la force de l'âge et à l'intelligence que l'on cultive. Lhomond et Rollin ont passé par là. Les deux dames qui ont rédigé les cahiers se glorifient d'en être les élèves; c'est un

beau titre. C'est une preuve de sens et de jugement qu'elles ont donnée en étudiant les œuvres de ces deux immortels précepteurs de la jeunesse. Rollin et Lhomond sont deux grands maîtres, qui dépassent encore de cent coudées les maîtres nouveaux venus après eux.

L'esprit des *Cahiers d'une élève de Saint-Denis* est religieux, comme il convient à tout ce qui est destiné à être mis entre les mains des enfants. Le style en est simple, clair et correct. Point de phrases inutiles ni enflées. Dans les livres élémentaires, il faut surtout cette simplicité et cette clarté qui brillent dans Rollin, et qui rendent ses leçons si attrayantes et si faciles pour l'enfant qui l'étudie.

Mais ce qui mérite surtout d'être remarqué, c'est la méthode. Depuis le premier cahier jusqu'au dernier, l'enseignement se développe graduellement avec un art infini, de sorte que l'élève qui étudie et qui retient ce qu'elle étudie, possède, la sixième année l'instruction la plus variée et la plus complète.

Il n'y a rien de nouveau dans ces cahiers. Ce qu'on y lit est déjà dans d'autres volumes; mais sait-on les réunir pour l'instruction d'une jeune fille, sait-on les proportionner à son âge, sait-on diviser l'enseignement pour que ce qui précède serve de fondement à ce qui va suivre? C'est par la méthode que la plupart des instituteurs pèchent; si l'enfant, de l'âge de huit ans à l'âge de quinze ou seize ans, n'apprenait que ce qu'il faut apprendre et ne perdait pas son temps à des études inutiles ou mal organisées, il deviendrait un vrai savant.

C'est sur ce point surtout que les *Cahiers d'une élève de Saint-Denis* seront utiles. N'y prendrait-on que la méthode et la division de l'enseignement, ce serait un immense service que les dames qui en sont les auteurs auraient rendu. Mais, outre la méthode, il y a dans ces cahiers des parties admirablement traitées, et d'autres qui, bien que moins parfaites, nous semblent répondre suffisamment à l'enseignement pour lequel elles ont été écrites.

Il y a dans ce cours d'études des citations nombreuses, des exemples, des modèles, pour tous les genres et pour toutes les parties de la littérature. Il y en a qu'il faut lire, et d'autres qu'il faut retenir pour en orner sa mémoire et son esprit. Ces citations sont choisies avec goût et appropriées aux leçons. Ces cahiers contiennent l'ensemble des connaissances humaines. Il a fallu de longues études pour les acquérir, et un vrai talent pour les exprimer avec la méthode et l'art qu'on y remarque. Nous ne croyons pas que rien d'aussi complet ait été encore écrit dans la langue française pour l'enseignement des jeunes filles. Il y a sans doute une foule de maisons d'éducation pour les jeunes filles, où l'on obtient les succès les plus éclatants, mais ces maisons ne livrent pas au public leur méthode, leurs traditions et leur art.

Les *Cahiers de Saint-Denis* permettent à une mère de famille, si elle en a le temps, d'aborder avec tout le succès qu'elle peut désirer l'éducation de sa fille, et à une foule de maisons d'éducation de modifier utilement leur plan d'enseignement.

Avec cette conviction, nous avons cru que c'était pour nous un devoir de signaler ces cahiers à l'atten-

tion des mères, des pères de famille, comme à celle des instituteurs et institutrices.

J. MICHEL,

Rédacteur en chef de l'Union Franc-Comtoise.

DIMANCHE DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

La plupart des éditeurs des publications illustrées vantent eux-mêmes le papier, la gravure et les mérites de leur rédaction. Il est vrai que le public sait à quoi s'en tenir sur la valeur de ces annonces.

Adoptant un système tout contraire, le *Dimanche des Familles* laisse la parole à la presse départementale, se bornant, pour son compte, à de simples mentions. C'est ainsi que spontanément l'*Ordre et la Liberté* (de Caen), le *Napoléonien* (de Troyes), l'*Industriel de Mulhouse*, l'*Echo Rochelais*, etc., ont exprimé une opinion aussi honorable qu'indépendante, et à laquelle toute la presse de province s'est associée.

Les derniers numéros du journal contiennent en gravures, grand format, les chefs-d'œuvre des peintres Loutharbourg, Berghem, Lawrence; successivement Rembrandt, Titien, Dictrich, Léopold Robert, Ville, etc., auront leur tour. — Parmi les principaux articles, il faut citer la *Perle d'Edimbourg*, le *Récit du Major*, *Chambord*, le *Palais des Papes*, le *Pré Catelan*, *Titien*, un *Voyage sur les rives de la Seine*, des *Biographies*, les *Pâtés de Strasbourg*, etc., etc.

On s'abonne à Paris, rue Mignon, 7; — à Troyes, 36, rue du Temple; — à Avignon, chez M^{me} Caillat; — à Saumur, au bureau du Journal, où l'on peut voir des spécimens.

Les Abonnés reçoivent la Collection complète des numéros publiés depuis Janvier.

Les PERLES D'ÉTHER du docteur CLERTAN, qui ont mérité l'approbation de l'Académie impériale de médecine de Paris, le 18 juillet 1848, sont souveraines contre les migraines, les crampes d'estomac et toutes les maladies nerveuses. Les avantages de ce nouveau mode d'administrer l'éther sont indiqués dans l'instruction qui est jointe à chaque flacon de perles. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires de la Pâte pectorale de REGNAULT AINÉ. (212)

La Société anonyme des Nu-propriétaires, à Paris, rue Louis-le-Grand, n° 35, acquiert les nu-proprietés et usufruits à prix ferme, participation et réméré. Prêts aléatoires sur immeubles, remboursables au décès des usufruitiers. (178)

BOURSE DU 21 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 1 fr. 55 cent. — Fermé à 66 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 fr. 20 cent. — Fermé à 94 50.

BOURSE DU 22 AVRIL.

3 p. 0/0 baisse 1 fr. 60 cent. — Fermé à 64 90

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 fr. 75 cent. — Fermé à 92 75

D. GODET, propriétaire-gérant.

pondait de son mieux à ce qu'il ne comprenait pas.

Enfin le général d'Arbrissac suait sang et eau à trouver des réparties heureuses, et il les diaprât de longs adjectifs, usage militaire.

— Eh bien ! Monsieur de Foncheville, disait la marquise, vous n'avez donc pas réussi à vous maintenir au ministère ?

— Ne m'en parlez pas, Madame; les hommes d'Etat sont d'une ingratitude ! Croiriez-vous que M. de Maubrun, en quittant le pouvoir, n'a pas eu seulement l'attention de me recommander à son successeur ! Servez donc les gouvernements ! Usez-vous donc dans une lutte ardente ! Voilà comme vous êtes récompensé !

— M. de Pontessac ne vous a-t-il offert aucune compensation ?

— Bah ! il est arrivé avec une foule d'affamés. Il manque de discernement.

— Cependant, dit Albéric, je n'ai pas à me plaindre de lui, et je lui trouve du goût.

— Belle merveille ! s'écria Ernest d'un ton jaloux, il t'a accordé ta mission en Italie !

— Ah ! vous avez une mission en Italie ? demanda la marquise.

— Oui, Madame, une mission scientifique, répondit Albéric, singulièrement flatté de son importance.

— Monsieur est de l'Institut ? dit le général.

— Oh ! pas encore, s'il vous plaît. Je n'ai que l'âge des espérances; les fleurs précèdent les fruits.

— Toujours le même, dit Juliette. La poésie vivante!

— Madame, songez-y, vous me consacrez poète, comme les rois par un mot faisaient un gentilhomme. Mais puisque nous parlons de poésie, je vous déclare que je crois pour quelque temps l'art compromis en France.

— O mon Dieu ! aurions-nous perdu Hugo, Théophile Gautier, Lamartine !

— Ce ne serait rien.

— Comment ! rien !

— Imaginez-vous quelque chose de monstrueux, d'horripilant, de renversant !

— Quoi donc enfin ?

— Il y avait de par le monde, dans je ne sais quel grenier, un classique invétéré, un fossile ratatiné, un bonhomme répondant au nom de Jean Morin. Ce Jean Morin avait brillé au temps fabuleux du Directoire.

— Pas si fabuleux !... grommela le chevalier, que cette façon de parler faisait remonter au déluge.

— Eh bien ! voilà qu'une coalition d'académiciens a eu l'idée incroyable d'aller chercher ce vieux Marius sur les ruines de Carthage et de le planter dans un fauteuil !...

— Qu'est-ce que cela vous fait, mon cher Monsieur, dit brusquement le général, puisque vous n'êtes qu'à l'âge des fleurs ?

— Ce que cela me fait ? ne voyez-vous pas que, par ce choix inqualifiable, les classiques réveillés menacent l'art moderne, l'art à la fois éternel et contemporain,

l'art retrempé aux sources de Williams, de René, de Schiller et de Goethe, l'art qui...

La marquise interrompit cette tirade devenue une monomanie.

— Ah ! voilà ma sœur avec notre chère Louise. C'est bien aimable à vous, Mademoiselle, d'être sortie de votre solitude.

Mais Albéric, s'accrochant au comte des Lugardi, lui débita la suite de la phrase.

— L'art qui vit de la forme ciselée, sculptée, ouvree, fouillée...

— Je ne comprends pas.

— L'art, qui a trouvé le drame et balayé la tragédie, l'art, qui a proscrit le poncis, chassé le rococo et renversé la perruque de Boileau avec celle de Racine !

— Je ne comprends pas, répéta le comte italien, tout en souriant, comme s'il comprenait.

— A présent, Monsieur Albéric, dit Juliette, respirez un peu : vous devez en avoir besoin.

— J'avais besoin de fuir un pays où il se commet de pareilles énormités.

— Mais vous y reviendrez, n'est-ce pas ?

— Certainement... quand j'aurai dépensé les fonds alloués pour mon voyage. J'y reviendrai lancer mon roman d'*Homme et Femme*.

— Mademoiselle Louise, dit la marquise, asseyez-vous donc près de moi.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance séant à Saumur, en date du neuf avril courant,

Il appert:

Que, sur la demande de M. Louis-Alphonse Abafour, ancien notaire, et M^{me} Reine Chaillon, son épouse, demeurant ensemble à Bierné, près Château-Gonthier,

La dame Renée Dislay, veuve de M. Joseph Chaillon, propriétaire, demeurant à Saumur, a été déclarée en état d'interdiction.

A Saumur, le 18 avril 1859.
(213) CHEDEAU.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le samedi 23 avril 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, sur la place de la Bilange, à la vente publique aux enchères d'un cheval, les harnais, une carriole à quatre roues sur quatre ressorts, 200 mouchoirs, quantité de mètres d'autres marchandises, effets et objets mobiliers, appartenant au sieur Majoux, marchand forain, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, à la requête de M. Kerneis, syndic-provisoire de la faillite dudit sieur Majoux.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A CÉDER

PRÉSENTEMENT

UN FONDS
DE LOUEUR DE PANNES.

S'adresser à M. MARIET, menuisier, rue Saint-Nicolas. (215)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON,
Avec jardin et écurie.

Sise à Saumur, à l'angle de la rue des Basses-Perrières et de la rue Duncan, actuellement occupée par M. Kerneis.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (216)

GRANDE VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur,

Dans les magasins de M. COQUEREAU, rue Cendrière, à Saumur, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur,

Le lundi 2 mai, à midi, et jours suivants, de plus de 70,000 francs d'articles de piété tels que :

Chapelets de toutes sortes, montés argent, trait, fer, et non montés; brasselets et autres objets de fantaisie; médailles, médaillons, croix, coeurs, bagues en argent et en cuivre, christes, croix, vierges, bénitiers, socles, etc., en ivoire et en os, croix riches et ordinaires, avec et sans christes, en nacre, ébène, palissandre et bois noir, cadres de toutes sortes, boîtes corozos, cocos et autres, unies et guillochées, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

LES BIENS

Ci-après,

Appartenant à M. PIERRE SANZAY.

Commune de Bagneux.

Un pré, contenant 21 ares 3 centiares, situé prairie de la Roche, joignant au nord le sieur Bulleau, au levant les héritiers Desmé et Bulleau, au couchant M^{me} Grandmaison.

Commune d'Artannes.

Un pré, contenant 19 ares 30 centiares, situé dans la prairie de la Motte, nommé le Cul-de-la-Prée, joignant au nord Eveillard, au levant le Thouet, au midi M. Ronsseau, au couchant le sieur Fourrier.

Commune de Varrains.

Un pré en forme de triangle, contenant 5 ares 76 centiares, situé au lieu dit les Peaumards, joignant au nord le sieur Seigneur, au midi M^{me} de Messemé.

Commune de Saint-Cyr.

Un morceau de bois, contenant 38 ares 50 centiares, au lieu dit le Cul-de-Chèvre, joignant au nord le sieur Lecesvre, au levant M. de Brézé, au midi Jean Buzard, au couchant un chemin.

Commune de Chacé.

Une maison, située au bourg de Chacé, sur la grande route de Saumur à Saint-Cyr.

S'adresser, pour traiter, au sieur LECESVRE-SANZAY, propriétaire à Distré, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (191)

A VENDRE

En totalité ou par parties,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 1^{er} mai 1859, à l'heure de midi,

LA PROPRIÉTÉ

DE FELINE,

Dépendant de la succession de M. BERTHELOT,

Située dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et consistant en maison de fermier, caves, ouches, terres labourables, vignes et bois.

La contenance de cette propriété est de 29 hectares 39 ares 58 centiares.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur, et à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur. (204)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

La Propriété

DU COUVENT,

Dépendant de la succession de M. Mauviel;

Joignant la Ville du Puy-notre-Dame, sur le chemin de Cix, composée de maison bourgeoise, dépendances, servitudes complètes, verger et vignes; le tout en bon état et bon rapport, clos de murs, contenant 80 ares.

S'adresser audit M^e LE BLAYE, et à M^{me} DESEAUN, propriétaire, demeurant dans ladite maison. (180)

A LOUER

Pour la St-Jean 1859,

UNE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,

Rue du Prêche,

S'adresser à M^{me} DABURON, rue du Prêche. (545)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée autrefois par M. Boutault, boulanger.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur, ou à M. FOUQUE, quai de Limoges. (182)

A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M^{me} veuve RALLET.

MAISON avec MAGASINS

Touchant le pont Cessart, à Saumur, A LOUER.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD fils, qui y exploite le commerce des vins et eaux-de-vie. (84)

MAISON,

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située rue Verte, près le Champ-de-Foire, Occupée en ce moment par M.

GALLARD, agent-voyer.

Cette maison est composée de huit chambres à feu, cuisine et grenier regardant sur le tout; cellier, cour et jardin.

S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois et charbon, place de la Grise. (147)

On demande un CHIEN COUCHANT âgé de 8 à 12 mois, ayant en la maladie.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A VENDRE

UNE ETUDE D'HUISSIER près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Loudun (Vienne).

S'adresser à M. CALLANDEAU, titulaire. (655)

GIRARD fils,

M^d DE BOIS ET DE CHARBON.

Place de la Grise,

Prévient qu'il fournira, aux conditions les plus avantageuses, les COPEAUX provenant de l'arçonnerie de l'Ecole de cavalerie, dont il s'est rendu adjudicataire.

Il rappelle aussi à MM. les propriétaires de vignes, qu'il a en magasins une grande quantité de CHARNIERS en chêne et en châtaignier, d'un mètre soixante-cinq centimètres de longueur. (193)

A LOUER, pour la Saint-Jean prochaine, un magasin, place du Marché-Noir, 5 chambres, caves et greniers; 4 chambres, caves et greniers, rue Beaurepaire et rue Cendrière.

S'adresser à M. JAGOT-PATTEE, rue du Puits-Neuf, 29. (194)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON DE CAMPAGNE,

Située à 6 kilomètres de Saumur,

A 500 mètres de la Loire.

S'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n^o 8. (192)

MAISON

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Située place Saint-Michel; Vue sur le Quai.

S'adresser à M. CHUDEAU père.

LE VERT

DE LA

PRAIRIE PONNEAU

Près la Gare du Chemin de fer de SAUMUR,

Sera ouvert le 30 avril 1859.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie sont priées, pour éviter toute erreur, de s'adresser à M. CH. MILSONNEAU, rue Royale, et, sur la prairie, au sieur DEROUIN, garde.

Prix : 25 francs, et 60 centimes pour le garde, pour 35 jours.

On paiera comptant. (163)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

POUDRE DE ROGÉ, pour préparer soi-même la Limonade purgative gazeuse, à 50 grammes de citrate de magnésie de Rogé. Cette limonade, approuvée par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 27 mai 1847, est d'un goût très-agréable et purge aussi bien que l'eau de sedlitz.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment, ce qui permet d'en avoir toujours chez soi, pour s'en servir au moment du besoin. Elle est adoptée par les premiers médecins de Paris, et d'un usage tout-à-fait populaire.

L'étiquette porte la signature Rogé, inventeur, et l'empreinte des médailles qui lui ont été décernées par le gouvernement. Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôt à Paris, rue Vivienne, 12; à Saumur, chez M. DAMICOURT.

URGENCE DE SUPPRIMER L'ECHELLE MOBILE

Par M. Félix GERMAIN,

Rédacteur en chef du Bulletin de Paris.

Chez GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu, et chez DENTU, Palais-Royal, galerie d'Orléans. — Prix : 60 centimes.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,